

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 89 (1953)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

376.
MONTREUX, 19 décembre 1953

LXXXIX^e année — N° 45

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

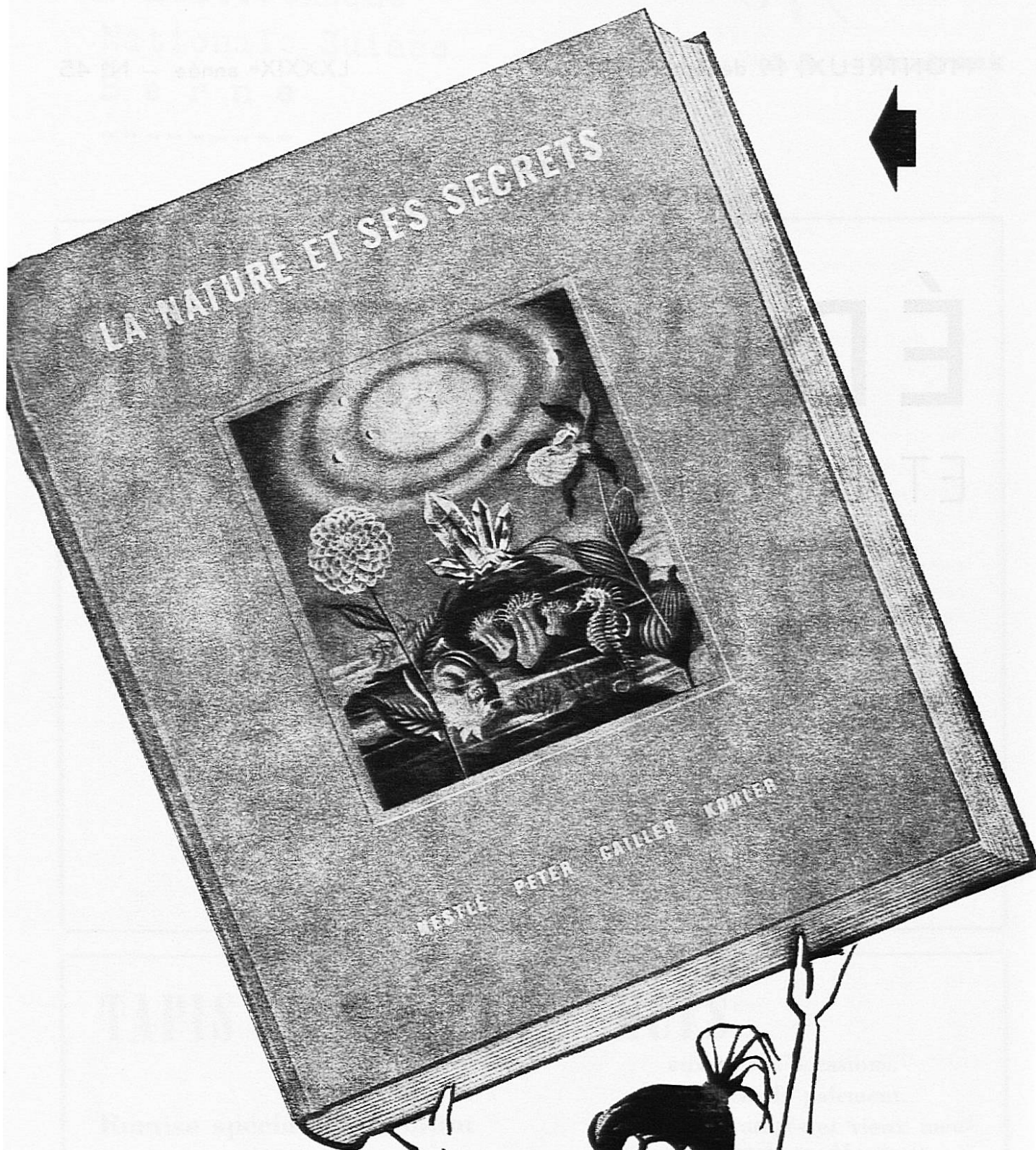
Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



re nouvel album

« Nature et ses Secrets »

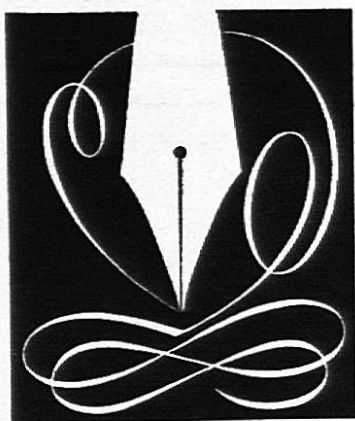
collections éditées par Nestlé, Peter, Cailler, Kohler
contribuent à élargir les connaissances générales des
enfants et, surtout, placent sous leurs yeux une docu-
mentation saine, précise, accompagnée de textes de
qualité. Pour tout renseignement, s'adresser à :

NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER, VEVEY

Pour un bon et beau

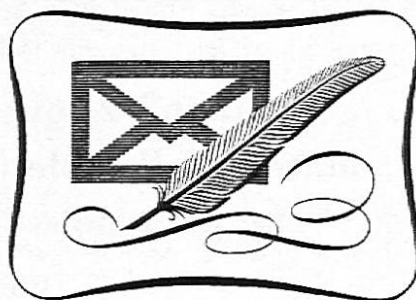
porte-plume à réservoir

adressez-vous aux hommes
du métier, aux spécialistes



les papetiers

que l'on reconnaît à ces deux insignes



Ils vous offrent par excellence

Service

Qualité

Garantie



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg: Michel Clément, Fribourg ; **Jura bernois:** G. Bailly, Bienne ; **Neuchâtel:** A. Vauthier, Neuchâtel ; **Vaud:** O. Aellig, Lausanne ; **Valais:** R. Lötscher, Sion.

VIENT DE PARAÎTRE

Pierre Kælin

LES CHANSONS DE L'ONCLE PIERRE

(Créées à Radio-Lausanne)

Rapp'lez-vous
Marche à l'étable (Noël)
Le petit poisson

Le train électrique
La maisonnette
La ronde du carrousel

Illustrations de M. Lambert

Un recueil illustré, avec accompagnement de piano, Fr. 4.70

Le catalogue de l'édition FŒTISCH vient de paraître

Envoi par poste

FŒTISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, seulement

LAUSANNE

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Bureau exécutif de la F.I.A.I. — Vaud: Candidatures au Comité central S.P.V. — L'Assemblée des délégués de la S.P.V. — L'Assemblée générale de la S.P.V. — Permanence chez Bock. — Un cadeau de valeur. — Genève: Contrastes. — Nos autorités ont conscience d'un grave problème. — U.I.G.D.: Message de fin d'année. — U.I.G.D. - U.A.E.E.: Séance du 25 novembre. — Neuchâtel: Cartel cantonal. — Bibliographie. — Table des matières.

Partie corporative

BUREAU EXÉCUTIF DE LA F.I.A.I.

12—13 décembre 1953

Le Bureau exécutif de la F.I.A.I. a tenu une session les 12 et 13 décembre à Königstein im Taunus, près de Francfort-sur-le-Main.

Sous la présidence de M. Laret (Pays-Bas), il n'a pas fallu moins de 11 heures de séance pour arriver au bout de l'ordre du jour. Un des premiers problèmes examinés a été l'organisation du Congrès de la F.I.A.I. à Oslo, du 29 au 31 juillet 1954, qui sera suivi, du 1^{er} au 4 août, du Congrès de la Confédération mondiale.

Deux thèmes d'étude et de discussion sont prévus pour le premier congrès: *la participation des instituteurs à la vie culturelle de la communauté et l'organisation d'un enseignement efficace, dans les écoles normales, en vue de développer une meilleure éducation de la jeunesse pour la compréhension internationale.*

Le Congrès de la Confédération mondiale s'occupera de *la Formation des Instituteurs.*

Comme actuellement, le congrès de la F.I.A.I. doit se concentrer sur trois jours, il faut que tout soit minutieusement préparé afin de ne pas perdre du temps.

Un autre objet intéressant de l'ordre du jour était l'examen des recommandations adressées aux gouvernements par la Conférence de l'Instruction publique qui a eu lieu à Genève, au début de juillet dernier. Ces recommandations, relatives d'abord à la *Formation du personnel enseignant primaire* (celles-ci ont paru intégralement dans l'« Educateur » des 26 septembre et 3 octobre) et ensuite à la *Situation du corps enseignant primaire*, n'ont pu, faute de temps être examinées à fond. Mais, nous pouvons faire à leur sujet une remarque intéressante. La « Conférence internationale de l'Instruction publique » est composée uniquement de délégués des **gouvernements** et il va sans dire que leur point de vue n'est pas forcément celui du corps enseignant, et lorsque ce dernier se prononce sur un même sujet que la

Conférence I. P., les vœux et les recommandations gouvernementales ne coïncident généralement pas tout à fait avec les vœux des instituteurs.

Cependant, cette année, pour la première fois, un représentant du corps enseignant avait été invité comme observateur à la Conférence, avec voix consultative : C'est M. Hombourger, professeur à Paris, qui, s'il n'est pas lui-même instituteur primaire, connaît bien notre situation par ses fonctions de secrétaire du Comité d'Entente et par son contact constant avec la F. I. A. I. D'autre part, Mlle M. L. Cavalier, présidente de la F. I. A. I. et militante du Syndicat national de France, faisait partie de la délégation gouvernementale française. Grâce aux interventions de nos délégués, grâce surtout à la documentation qu'ils présentèrent, notamment la Charte des Educateurs adoptée par la F. I. A. I. à Interlaken, en 1948, les résolutions de la Conférence gouvernementale ont très largement tenu compte de nos vœux et l'esprit de ces recommandations est extrêmement sympathique.

Nous pouvons donc nous féliciter de cette collaboration avec des représentants du corps enseignant.

Disons en terminant que les discussions à Königstein ont été très courtoises et qu'une fois de plus, nous avons pu constater qu'il n'y a actuellement aucune association d'instituteurs dans le monde, qui accomplisse un travail aussi persévérant et efficace en faveur des relations internationales que nos collègues allemands du Syndicat de l'Education et de la Science : cours et réunion à la maison du Sonnenberg (Harz), traduction de l'histoire de la F. I. A. I., examens bilatéraux des manuels scolaires, etc. et je n'aurais garde d'oublier la réception si cordiale et si pleine d'attention qui fut réservée aux membres du bureau exécutif.

G. W.

VAUD

CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL S. P. V.

Jusqu'à maintenant, une seule candidature est parvenue (celle de B. Jotterand, Morges). Or il y a deux places à repourvoir au C. C. Les sections S. P. V. — principalement celles qui n'ont pas eu de représentants à notre exécutif depuis plusieurs années — sont donc invitées à présenter un candidat sans plus tarder.

Comité central.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. P. V.

est convoquée à Lausanne, Restaurant Bock, Grand-Chêne, le **samedi 23 janvier 1954**. L'ordre du jour paraîtra dans le « Bulletin » du 9 janvier.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

aura lieu le **dimanche 31 janvier**. Retenez cette date.

PERMANENCE CHEZ BOCK

La permanence ne sera plus assurée par le C.C. au restaurant Bock depuis le samedi 19 décembre et pendant les fêtes. Elle reprendra le **samedi 9 janvier 1954**. Dans l'intervalle, prière de téléphoner — pour les cas urgents — à P. Gudit, président, Cossonay. Téléphone No (021) 8 04 25.

UN CADEAU DE VALEUR

Nombreux sont les instituteurs et les institutrices qui ont apprécié l'an dernier l'offre généreuse de « Plaisir de Lire ».

Cette si intéressante société d'édition veut bien renouveler son geste, cette année encore.

Donc, sur simple carte au Secrétariat, Clochetons 19, à Lausanne, une petite bibliothèque de livres de choix nous est offerte pour une somme infime, puisqu'une réduction spéciale est consentie au corps enseignant, ramenant à **30 fr. les vingt et un volumes suivants** :

C.-F. Ramuz : Jean-Luc persécuté. — La Séparation des races. — **G. Barthelemy** : Chez le Docteur Schweitzer. — **R. Burnand** : Châteaux en Bretagne. — **A. Pouchkine** : La Fille du capitaine. — **Bengtsson** : Orm le Rouge. — **Paul Arène** : La Chèvre d'or. — **Balzac** : La Maison du Chat qui pelote. — La Vendetta. **G. Flaubert** : Un cœur simple. — **A. Daudet** : Tartarin sur les Alpes. — Lettres de mon Moulin. — Contes. **G. Sand** : François le Champi. **Lamartine** : Christophe Colomb. **Léon Cladel** : L'Enfant sauvage. **E. Zahn** : Le Diffamateur. **A. Theuriet** : Le Bracelet de turquoise. **A. de Chambrier** : Sibylle. — **B. Vulliemin** : L'Esprit souffle. **G. Anastasi** : Pipetta.

Toutes ces œuvres sont en prose.

Il est rappelé, d'autre part, que pour 7 fr. on peut souscrire un abonnement annuel donnant droit à **trois volumes**.

Que celui qui a des yeux pour lire lise, chers collègues !

Ch. B.

GENÈVE

CONTRASTES

Le directeur de l'enseignement primaire a convié dernièrement à une séance d'information les candidats et candidates de 1^{re} année ainsi que leurs parents. L'initiative est heureuse. **Bravo !**

Parents et enfants se sont vus dans l'obligation de signer une feuille de présence. **Domage !**

De nombreux conseils furent prodigués à nos futurs collègues et les responsables de leur formation se sont exprimés avec beaucoup de franchise. **C'est heureux !**

Jeunes gens et jeunes filles devront se méfier des liens de l'amour. Les fréquentations pendant les cours ne sont pas recommandables. Il faut se contenter pour l'instant d'embrasser... la carrière. **C'est regrettable !**

Les candidats, n'en doutons pas, vont affronter avec courage ces trois années d'études pédagogiques. **C'est rassurant !**

Quand on annonce aux candidates qu'un tiers d'entre elles resteront célibataires, certaines doivent songer : « **C'est inquiétant !** » !

« En suivant nos conseils, vous contribuerez à la revalorisation morale de votre profession » fut-il déclaré à ces jeunes étudiants. Tous ont écouté **sérieusement**.

Plus tard, quand leurs collègues leur parleront de revalorisation matérielle, ils écouteront **en souriant**.

Auparavant, les séances de la Conférence de l'Instruction publique étaient calmes et monotones. **C'était ennuyeux !**

Lors des deux dernières réunions de cette conférence, le problème de l'orientation dans nos écoles a provoqué de vifs débats. C'était **intéressant**.

La tâche du bulletinier n'est pas toujours facile. Elle demande du doigté et de la prudence. C'est un travail parfois **ingrat**.

Néanmoins, si les lecteurs de l'« Educateur », grands et... petits, savent comprendre la plaisanterie, ce même bulletinier leur en sera **reconnaissant**.
E. P.

NOS AUTORITÉS ONT CONSCIENCE D'UN GRAVE PROBLÈME

Dans le compte rendu de la causerie au Groupe des Jeunes de l'UIG, samedi dernier, il est fait état de l'insuffisance des crédits dont le service du Tuteur général souffre.

Cette affirmation doit être précisée car le chef du Département de l'instruction publique, M. Picot, n'est pas resté indifférent au SOS que nous lui avons lancé. Il a compris la situation de notre service et a répondu favorablement à toutes nos demandes. Notre service a été transféré et agrandi. Nos crédits pour 1954 ont triplé ; 3 nouveaux collaborateurs nous ont été donnés, ce qui porte notre effectif à 15 personnes, contre 6 il y a 8 ans.

Nous serions donc bien ingrats de ne pas exprimer aux autorités du Département notre reconnaissance.

Il n'en demeure pas moins que les divorces, les abandons de famille et l'émancipation de la jeunesse posent de redoutables problèmes aux services chargés de la protection de l'enfance. Nous sommes heureux que nos autorités en aient conscience car elles seront appelées à prendre à bref délai des mesures énergiques pour la sauvegarde de la famille.

R. Uldry, tuteur général.

U.I.G. — DAMES

MESSAGE DE FIN D'ANNÉE

Avant que n'expire 1953, je tiens à remercier très sincèrement...

... Le Comité qui, dans une atmosphère toute de cordialité et de dévouement, accomplit une tâche parfois ingrate...

... Les correspondantes, les déléguées et toutes les collègues qui

participent régulièrement à nos séances et dont la présence nous est un précieux encouragement...

... Les collaboratrices occasionnelles de l'« Educateur »...

... Les dévouées maîtresses d'enseignement ménager qui ont contribué au succès de notre séance de mai au Bd. James Fazy...

... Les dynamiques organisatrices de l'Exposition du Groupe des Jeunes...

A toutes, mes chères collègues, je souhaite d'excellentes vacances et une très heureuse nouvelle année !

La Présidente.

U.I.G.D. - U.A.E.E.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE

Mlle Schnyder ouvre la séance en soulignant la joie qu'elle a de voir réunies les deux associations féminines pour une séance commune et en formant le vœu que cette circonstance se renouvelle. Elle profite de cette réunion pour soumettre au membre de l'U.I.G.D. et de l'U.A.E.E. les termes d'un rapport, intitulé : « Les relations entre les autorités et le corps enseignant ». Il a été rédigé par une délégation de nos deux associations et doit être envoyé à la S.P.R. en vue du prochain congrès romand. Mis aux voix, il est accepté à l'unanimité.

Mlle Quartier, présidente de l'U.I.G.D., introduit alors M. Grandjean, secrétaire du Département de l'instruction publique qui nous parle de son récent voyage en Somalie.

La vue de la carte géographique précise pour nous, la situation du protectorat italien, son étendue et l'immense distance qui nous en sépare. Suivant les aimables propos de M. Grandjean, nous partons pour le grand voyage. Des cartes postales, de très nombreuses photos sont projetées sur l'écran : nous découvrons la Somalie. Mogadiscio d'abord, la capitale, profil blanc de ville arabe entre le bleu de l'océan et celui du ciel ; vue de plus près, c'est une petite ville assez minable, aux rues sableuses avec tout le pittoresque et les inconvénients aussi, de la vie coloniale sous l'équateur. Pour circuler à l'intérieur de l'immense territoire somali, seules les jeeps peuvent s'aventurer sur les pistes où les avions vous déposent sur des aéroports de fortune. Toujours de grandes étendues de sable, parfois des collines ; les arbres sont rares ; au ras du sol croissent de maigres buissons. Et pourtant ce paysage dépouillé charme et impressionne.

Bêtes et gens qui se pressent autour d'un puits, troupeaux qui s'abreuvent à l'un des deux fleuves du pays rappellent la grande préoccupation, l'eau. L'instruction des enfants et des adultes en est une autre. Les photos d'école, de classes au travail font entrevoir l'effort entrepris pour éduquer les indigènes. Lorsque le mandat de tutelle de l'Italie sera échu, la Somalie deviendra Etat indépendant et cet effort d'éducation et d'instruction devra porter ses fruits.

Les photos se succèdent ; hélas ! voici la dernière. Les anecdotes, les commentaires vivants et spirituels de M. Grandjean nous avaient captivées, jeté en nous des visions d'espace, de soleil et le charme est

rompu. Avec regret, nous retrouvons l'école de Malagnou et dehors, le brouillard humide et froid.

Mlle Schnyder, interprète de nous toutes, exprime à M. Grandjean, ses vifs remerciements. M. R.

NEUCHÂTEL

CARTEL CANTONAL

L'Assemblée des délégués du Cartel était convoquée à Neuchâtel le 8 décembre. Elle comptait pour la première fois les représentants des employés communaux, intéressés eux aussi par le principal objet à l'ordre du jour : « Le nouveau fonds de retraite ». C'est encore notre avisé secrétaire, M. Deppen, qui est sur la brèche pour exposer le problème sous toutes ses faces et répondre aux nouvelles propositions ou demandes de précision. M. Luc de Meuron préside avec son habituelle énergie et sa clarté jamais en défaut.

Le président rend hommage au bon vouloir du nouveau chef du Département de l'instruction publique, M. Clottu, qui a jugé notre collaboration indispensable et tenu à travailler dans un esprit véritablement démocratique. Nous avons lieu de regretter que les autres fonctionnaires n'aient pas été renseignés et consultés comme l'ont été les associations des corps enseignants. Cependant les sections respectives du Cartel ont réuni leurs membres et leurs délégués nous rapportent les vœux émis à cette occasion.

A part quelques détails et les cas d'espèces qui seront examinés pour eux-mêmes, on constate que les revendications sont identiques dans presque tous les groupements et que le projet a donné satisfaction dans ses grandes lignes grâce au fait que la plupart des améliorations ou modifications désirées y figuraient déjà. Seule la question de l'âge a provoqué des regrets unanimes. Chacun souhaite un avancement de l'âge de la retraite. Il y eut accord aussi sur le principe de l'indemnité à verser aux survivants à la charge d'un célibataire décédé. On proposerait, en outre, à cause de l'effet rétroactif de la loi au 1er janvier 1954, la retenue de la cotisation supplémentaire dès le début de l'année pour éviter le versement d'une somme trop considérable au moment où la loi sera votée (peut-être en mai).

La place nous manque pour donner ici tout le détail d'une discussion fort longue mais intéressante. Il sera difficile sur la question de l'âge notamment, de trouver une solution uniforme. Il faudra bien plutôt chercher à obtenir le maximum de souplesse dans l'application de la loi pour l'adapter aux conditions et à la nature extrêmement diverses des fonctions des serviteurs de l'Etat.

BIBLIOGRAPHIE

Pays du Lac. Cahiers de poésie, à paraître quatre fois l'an. On s'abonne pour 12 fr. par année en s'adressant à l'Imprimerie Jaunin, route de Genève 14, Lausanne. Cpte de chèques II 3358.

Publication de jeunes, très sympathique, à en juger par le premier numéro paru en octobre. Elle se propose de fournir aux auteurs de

chez nous l'occasion de publier leurs créations. Si le comité de rédaction est formé de jeunes, il n'en dédaigne pas pour autant nos écrivains chevronnés ; c'est ainsi qu'ils font une large place à Gustave Roud, à Jacques Mercanton. Ils accueilleront volontiers la collaboration de tous ceux qui ont quelque chose à dire.

Science et Jeunesse 8. Un volume de 208 pages, 16,5 × 24,4 cm, avec 141 dessins et 24 planches de photographies hors texte, relié sous couverture illustrée en couleurs, laquée, 9 fr. 85. Librairie Payot, Lausanne.

La première chose qui nous a frappé est l'étonnante diversité des matières groupées dans ce volume. Sans doute l'actualité physique et technique y occupe-t-elle une place de choix, avec des exposés sur l'énergie atomique, décrite avec une clarté remarquable, sur les fusées interplanétaires de demain, sur la découverte des rayons X par Roentgen, enfin sur l'extraordinaire microscope électronique qui grossit les objets jusqu'à 50 000 fois. Mais le domaine de la vie n'est pas négligé, car voici de bien curieux renseignements sur les mœurs des fourmis, sur les serpents, sur certains poissons rares. Les sports en vogue sont représentés par les souvenirs d'un spéléologue et ceux d'un chasseur sous-marin, tandis que l'air du grand large souffle dans le récit d'une campagne de pêche sur un chalutier islandais. Des explorations d'un autre genre dévoilent les mystères d'un studio de cinéma, décrivent la chambre des machines d'un remorqueur moderne, ou présentent les plus fameux modèles réduits de chemin de fer.

Un mérite particulier de ce livre est qu'il ne se borne pas à décrire et à expliquer, mais qu'il incite les lecteurs à construire, expérimenter et réfléchir eux-mêmes.

Lausanne en zigzag, par Samuel Chevallier, collection « Trésors de mon pays », édit. du Griffon, Neuchâtel.

Lausanne a fait l'objet déjà d'au moins deux fascicules ; dans l'un, M. le professeur Biaudet a fait vivre le passé du chef-lieu vaudois ; dans l'autre, Mme Vio Martin a présenté la cathédrale avec une ferveur communicative. Il restait à montrer le Lausanne pittoresque qui, comme on le sait, tire son charme bien plus de la situation de la ville, de ses jardins et de ses promenades que de ses édifices et du disparate de leur architecture. Samuel Chevallier excelle à mettre en valeur un Lausanne connu surtout du flâneur qui observe les gens et les choses et médite un instant le tranquille spectacle de la vie de tous les jours comme aussi de celui des grandes manifestations. Les belles illustrations soulignent les divers moments de la journée en ville, offre des « coins » de rues, de parcs, de paysages et de places surpris en pleine animation ou au contraire dans la plus complète tranquillité.

* * *

En dernière heure, nous recevons deux publications nouvelles de la même collection : **Le Rhône — Grindelwald**, remarquablement illustrées.